

OUVERTURE AU PUBLIC des CARRIÈRES CLASSÉES DE LA COLLINE RODIN

De 2008 à 2012, les carrières classées ont été ouvertes au public, dans le cadre des Journées du Patrimoine, sous l'autorité de M. Hervé Marseille, maire de Meudon.

Il s'agissait de visites guidées encadrées par le CSSM et effectuées en collaboration avec les services techniques de la ville.

Nous avons évoqué cette collaboration dans un article publié dans le bulletin du CSSM (M. C. et J.-B. D., bull. 154-155, 5-18, 2019).

Le projet de mise en sécurité des carrières par comblement partiel des galeries, présenté par la société EGIS, laissant entrevoir une ouverture des carrières au public, il me paraît judicieux d'apporter quelques informations sur les conditions qui ont permis, il y a une dizaine d'années, l'ouverture de ces carrières au public dans le cadre des Journées du Patrimoine.



Visite guidée des carrières en 2011(photo B. Cabanis)

Deux séquences sont à envisager :

- 1 - La préparation
- 2 - La réalisation des visites

1 - La préparation (2008)

- Entretien avec M. Hervé Marseille, maire de Meudon : dans quelles conditions pourrait-on faire visiter les carrières souterraines classées de la colline Rodin lors des Journées du Patrimoine ?

Le maire se montra d'accord sur le principe de visites, soulignant néanmoins qu'il était indispensable d'avoir le feu vert du directeur de l'IGC (Inspection Générale des Carrières).

- Entretien avec le directeur de l'IGC (Michel Colchen, Noël Loizillon et Pierre Sabatier)

Excellent contact au cours duquel le directeur nous présenta la procédure à suivre en prenant comme exemple le contrat signé entre l'association qui assure l'organisation des visites et la mairie de Paris, pour la visite des carrières situées sous l'hôpital Cochin. Le directeur de l'IGC nous remit une copie du contrat qui pouvait servir de modèle pour Meudon, et il nous incita à rencontrer les responsables de l'association.

- Visite des carrières sous Cochin

Rencontre avec Marie-Émilie Jalenques, des services techniques, en charge des carrières de Meudon, et avec les responsables des carrières Cochin. Visite intéressante de carrières creusées dans des calcaires stratifiés en bancs superposés, aux propriétés mécaniques différentes cependant de celles de la craie plus homogène, lardée de lits de silex discontinus.

- Nouvel entretien avec le maire de Meudon

Remise d'une copie du contrat concernant les carrières Cochin.

Le maire nous demanda de prendre contact avec le directeur des services techniques afin de préparer les visites des galeries.

- Aménagement des galeries

Plusieurs visites dans les carrières, effectuées avec Mme Jalenques, nous permirent de repérer les secteurs intéressants, de mettre au point un itinéraire et de le situer sur un plan.

Installation, par les services techniques, d'un câble électrique et de spots lumineux facilitant le cheminement des visiteurs.

2 - Les visites guidées (2009, 2010 et 2011)

- Visite guidée inaugurale d'une délégation municipale conduite par M. Georges Koch, premier maire adjoint, et comprenant plusieurs membres du conseil municipal et des services techniques.

- Les visites guidées organisées lors des Journées du Patrimoine

Ces visites bénéficièrent de l'assistance des services techniques :

- balisage de l'itinéraire,
- distribution de casques,
- mise à notre disposition d'un local à l'entrée des carrières.

Elles furent encadrées par plusieurs membres du CSSM (Y. Acker, M. et J.-B. Delaporte, J. Daussant, Ch. Foucher, Y. Terrien, C. et M. Colchen).

Les visiteurs, inscrits au préalable, furent répartis par groupes d'une vingtaine de personnes (3 groupes le samedi et 2 le dimanche), soit au total plus de 400 personnes qui purent ainsi visiter ces carrières.

Une pédagogie adaptée au public permet de sensibiliser les visiteurs sur les faits d'ordre architectural, historique et scientifique qui ont justifié leur classement.

- Les autres visites

J'ai pu également guider d'autres visites pour des amis ou des collègues, sans l'assistance des services techniques et du CSSM, mais avec l'accord du directeur de l'IGC et du maire de Meudon.

- Conclusion

Ce qui a été réalisé, il y a une dizaine d'années, peut nous servir d'exemple, de modèle, pour l'avenir.

Il faut néanmoins :

- que la sécurité du site soit assurée;
- que les galeries soient aménagées pour recevoir des visiteurs ;
- que soient mis au point des audio-guides et divers documents explicatifs.

Ainsi, nous permettrons au public d'apprécier ce patrimoine exceptionnel.

Meudon, octobre 2019

Michel Colchen

Président d'honneur du CSSM